



Un courant fort

Sainte-Croix

L'Avis Municipal

SEPTEMBRE 2024 - N° 345

SAUVONS NOTRE CLINIQUE!



À lire en page 3

LE JOURNAL DES GENS DE SAINTE-CROIX

LE MOT DU MAIRE.....3	AVIS AUX PARENTS.....7	FADOQ.....12
LE CONSEIL EN BREF.....5	ÉVÉNEMENTS.....8	SALLE DE QUILLES.....13
AFFAIRES MUNICIPALES.....6	BABILLARD.....10	OUVERTURE ARÉNA.....15

DATE DE TOMBÉE POUR L'ÉDITION DU MOIS D'OCTOBRE : 27 SEPTEMBRE



EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN BRIS D'AQUEDUC ET/OU D'ÉGOUT

418 926-3494 **POSTE 2**

POUR JOINDRE L'EMPLOYÉ DE GARDE DU SERVICE DES
TRAVAUX PUBLICS EN DEHORS DES HEURES
D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Municipalité de Sainte-Croix

6310, rue Principale, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0 | info@saintecroix.ca

Lundi au vendredi : **8 h 30 à 12 h** et **13 h à 16 h 30**

ADMINISTRATION - 418 926-3494

Directeur général : Francis Matte | poste 101 - francis.matte@saintecroix.ca

Directrice générale adjointe : Christiane Couture | poste 102 - christiane.couture@saintecroix.ca

Directeur des travaux publics : Stéphane Milot | poste 105 - stephane.milot@saintecroix.ca

Directeur du Service des loisirs : Éric Vachon | poste 107 - loisirs@saintecroix.ca

Directrice du Service d'urbanisme : Claudine Fontaine | poste 106 - urbanisme@saintecroix.ca

Directrice des communications : Karine Tessier | poste 109 - karine.tessier@saintecroix.ca

Directeur du Service des incendies et des premiers répondants : Jean-François Laliberté | pompierstecroix@videotron.ca

Adjointe administrative : Jacinthe Paquet | poste 104 - reception@saintecroix.ca

Responsable de la bibliothèque : Alice Desrochers | bibliotheque@saintecroix.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Stéphane Dion | maire@saintecroix.ca

Conseillère, siège 1 : Mylène Neault | mylene.neault@saintecroix.ca

Conseiller, siège 2 : Marc-Olivier Habel | marc-olivier.habel@saintecroix.ca

Mairesse suppléante - Conseillère, siège 3 : Mélanie Picard | melanie.picard@saintecroix.ca

Conseiller, siège 4 : Alex Papineau | alex.papineau@saintecroix.ca

Conseillère, siège 5 : Sophie Côté | sophie.cote@saintecroix.ca

Conseillère, siège 6 : Carmen Demers | carmen.demers@saintecroix.ca

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL LE MARDI 1er OCTOBRE À 19H
OUVERTE AU PUBLIC À LA SALLE ROBERT-DAIGLE ET EN DIRECT SUR FACEBOOK

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et Action de grâce

Le bureau municipal sera fermé **les lundis 30 septembre et 14 octobre**





Mise en place d'une coopérative de santé à Sainte-Croix

Passons à l'action pour sauver notre clinique médicale!

En juillet 2023, je vous parlais pour la première fois de l'urgence de trouver des solutions afin d'assurer la survie de la Clinique médicale de Sainte-Croix. Aujourd'hui, le temps est venu de passer à l'action et de nous mobiliser pour sauver notre Clinique.

Les municipalités de Sainte-Croix, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Saint-Antoine-de-Tilly, Lotbinière et Leclercville travaillent en collaboration avec les médecins de la Clinique et la pharmacienne-proprétaire pour créer une coopérative de santé à Sainte-Croix.

Nous sommes convaincus que la mise sur pied d'une coopérative de santé permettra de sauver notre Clinique en assurant l'accès à des soins de santé de proximité. En effet, une coopérative viendra faciliter le recrutement de nouveaux médecins, alléger le fardeau administratif des médecins gestionnaires tout en favorisant l'ajout de services de santé complémentaires.

Ce sont les conclusions de l'étude de faisabilité réalisée par la Fédération québécoise des coopératives de santé à la suite d'un mandat octroyé par les cinq municipalités participantes.

Le constat est clair : implanter une coopérative de santé à Sainte-Croix est une option viable et même souhaitable à court terme.

Qu'est-ce qu'une coopérative de santé?

Il existe actuellement une quarantaine de coopératives de santé à travers le Québec, notamment une dans la MRC de Lotbinière, à Saint-Patrice. Il s'agit d'un modèle qui a fait ses preuves et qui a permis à des communautés comme la nôtre de maintenir l'accès à des soins de santé dans leur milieu.

Comme toute autre coopérative, une coopérative de santé fonctionne grâce à l'adhésion et aux contributions annuelles de ses membres. La réussite de ce projet dépendra donc de notre capacité à se mobiliser et à travailler ensemble pour sauver notre Clinique médicale.

Devenir membre d'une coopérative de santé, c'est faire le choix de contribuer à assurer la pérennité de notre Clinique médicale et favoriser son développement, tout en bénéficiant de nombreux avantages, comme des rabais chez des commerçants et des professionnels de la santé.



Il est toutefois important de préciser que le fait d'être membre de la coopérative ne procure pas un accès prioritaire à un médecin. Néanmoins, une coopérative de santé peut embaucher une ou des ressources dédiées, par exemple une infirmière qui pourrait offrir des services de première ligne réservés aux membres de la coopérative.

D'ici la fin de l'année, des séances d'information seront organisées dans chacune des municipalités, dont une à Sainte-Croix évidemment. Ce sera l'occasion de vous présenter en détail le fonctionnement d'une coopérative de santé et surtout de répondre à toutes vos questions, et peut-être de devenir membre ou de manifester votre souhait de vous impliquer dans ce projet positif pour l'avenir de notre communauté.

Qu'en pensez-vous?

Mais avant d'aller plus loin, la prochaine étape consiste à obtenir votre avis sur ce projet. C'est pourquoi au cours des prochaines semaines un sondage sera diffusé sur le web et Facebook ainsi que dans les journaux municipaux.

Je vous invite à y répondre et le partager en grand nombre. C'est facile et rapide. Des copies papier seront également disponibles, notamment à la Clinique médicale, à la pharmacie et dans les bureaux municipaux. Les réponses seront traitées confidentiellement et ne vous engagent à rien.

Plus que jamais votre opinion et votre participation comptent!



Une communauté mobilisée

L'accès aux soins de santé est LA priorité des priorités. Plus que jamais, cet accès est menacé, principalement dans les petits milieux à l'extérieur des grands centres, comme Sainte-Croix. Au cours des derniers mois, vous êtes nombreux à m'avoir fait part de votre inquiétude et de vos préoccupations, et avec raison. Depuis la pandémie, la situation s'est grandement détériorée, notamment en raison de départs à la retraite et de la mise en place du système de prise de rendez-vous en ligne.

Aujourd'hui, nous avons l'opportunité de nous mobiliser pour améliorer la situation. On a le choix de chialer et ne rien faire en disant qu'on paie déjà trop de taxes et d'impôt, mais cela ne changera rien et l'accès aux services continuera de se détériorer au fil du temps; ou nous pouvons collectivement travailler ensemble en étant proactifs et innover en mettant en place avec succès cette nouvelle coopérative de santé. Un projet, qui j'en suis certain, nous rendra tous fiers.

C'est le temps de démontrer que nous avons à cœur le bien-être de notre communauté.

Ensemble, nous pouvons faire la différence pour sauver notre Clinique médicale !

Stéphane Dion
mairie@saintecroix.ca

**VOTRE VOIX
COMPTE PLUS
QUE JAMAIS!**

Faites la différence
pour sauver notre
clinique médicale.

Participez
à notre
sondage

**VOTRE AVIS
COMPTE !**

Participez à
notre sondage



<https://fr.surveymonkey.com/r/6D6369F>



Séance ordinaire du 3 septembre 2024

EN UN COUP D'ŒIL!

1. **Rues Pouliot et Thibodeau** — Les membres du conseil ont autorisé la vente des terrains situés au bout des rues Pouliot et Thibodeau à l'entreprise Ultima Immobilier inc. au montant de 533 877,04 \$. La vente de ces terrains par la Municipalité permettra la construction d'une cinquantaine de jumelés qui s'ajouteront harmonieusement au quartier résidentiel existant, en plus de générer de nouveaux revenus pour Sainte-Croix. *Réf. : procès-verbal du 3 septembre 2024, résolution # 284-2024*
2. **Rue Gauthier** — La Municipalité a procédé à la vente de terrains sur la rue Gauthier à l'entreprise Ultima Immobilier inc. pour la somme de 400 145,71 \$. Cette transaction permettra la construction de quatre immeubles locatifs offrant 48 nouveaux logements, qui viendront s'ajouter aux 24 logements déjà en construction au bout de la rue Demers. L'acheteur s'engage également à verser un montant de 40 000 \$ en acompte afin d'acheter le terrain voisin, ce qui lui permettrait d'ajouter quatre autres immeubles locatifs pour 48 autres appartements. *Réf. : procès-verbal du 3 septembre 2024, résolution # 285-2024*
3. **Rues Barbin et Leclerc** — Afin de planifier le développement résidentiel de la rue Barbin, les membres du conseil ont autorisé l'acquisition des lots situés au bout de cette rue. L'achat de ces terrains est conditionnel à ce que la Municipalité obtienne l'autorisation gouvernementale pour replacer le cours d'eau à son emplacement original. Cette transaction pour la somme maximum de 786 000 \$ permet également à Sainte-Croix de reprendre possession de l'immense terrain (lot 6 353 550) situé sur la rue Leclerc. Ce terrain stratégique pourra ensuite être revendu par la Municipalité afin de permettre la réalisation d'un projet immobilier locatif d'envergure, ainsi que les terrains acquis sur la rue Barbin qui pourront également être revendus prochainement pour développer le quartier résidentiel existant. *Réf. : procès-verbal du 3 septembre 2024, résolution # 286-2024*
4. **RPA Pavillon Joseph-Rhéaume** — Une nouvelle étape importante a été franchie dans le projet de prolongement des services sur la route Marie-Victorin vers la résidence pour aînés Pavillon Joseph-Rhéaume. En effet, les membres du conseil ont autorisé l'octroi d'un mandat à la firme d'ingénierie EMS Infrastructures inc. pour l'élaboration des plans et devis, afin de permettre à la Municipalité de lancer le processus d'appel d'offres cet hiver dans le but de réaliser les travaux en 2025. *Réf. : procès-verbal du 3 septembre 2024, résolution # 294-2024*
5. **Nouveaux modules de jeux** — Les membres du conseil ont autorisé le contrat à l'entreprise Équipements récréatifs Jambette inc. pour l'achat et l'installation de nouveaux modules de jeux pour enfant dans le cadre du projet de réaménagement du parc Jean-Guy-Fournier. Ces nouveaux modules seront installés au printemps à l'endroit où sont actuellement situés les terrains de pétanque, qui eux, seront relocalisés cet automne à proximité du Pavillon de Services. *Réf. : procès-verbal du 3 septembre 2024, résolution # 303-2024*

► Pour plus de détails, vous pouvez voir cette séance en rediffusion ou consulter le procès-verbal en visitant le www.saintecroix.ca

Rinçage du réseau d'aqueduc

DU 16 AU 20 SEPTEMBRE

Un courant fort
Sainte-Croix

Travaux publics

Afin d'assurer la qualité de l'eau potable, le Service des travaux publics procédera au rinçage du réseau d'aqueduc municipal. Cette opération consiste à enlever les dépôts qui s'accumulent dans les conduites d'aqueduc par la mise en vitesse de l'écoulement de l'eau et la vidange au moyen des bornes d'incendie.

L'eau demeure potable tout au long du processus. On peut observer une baisse de pression et, parfois, l'eau peut prendre une coloration jaunâtre plus ou moins prononcée. Il est donc recommandé de laisser couler l'eau froide avant toute utilisation, surtout si vous devez laver des vêtements.

Assemblée de consultation

PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉROS 719-2024 ET 720-2024

Le conseil municipal, à une séance ordinaire tenue le 3 septembre 2024, au lieu habituel des séances, a adopté les projets de règlements numéros 719-2024 : Règlement modifiant le chapitre 3 du plan d'urbanisme #387-2007, « Grandes affectations et densité d'occupation » et 720-2024 : Règlement modifiant le règlement de zonage 389-2007 à des fins de concordance ».

À la suite de l'adoption des projets de règlements numéros 719-2024 et 720-2024, une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 24 septembre à 19 h 00** dans la salle du conseil située **au 6310, rue Principale, à Sainte-Croix**, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera les projets de règlements ainsi que les conséquences de leurs adoptions et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les projets de règlements faisant l'objet du présent avis peuvent être consultés au bureau de la Municipalité de Sainte-Croix, situé au 6310, rue Principale, à Sainte-Croix, durant les heures d'ouverture régulières du bureau (voir en page 2).



Les avis publics peuvent être consultés en tout temps au : saintecroix.ca/municipalite/administration/avis-publics

Approbation référendaire

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 717-2024

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 3 septembre dernier, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement 717-2024 : « règlement modifiant le règlement de zonage 389-2007 abrogeant le chapitre 16, dispositions concernant les éoliennes ».

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées dans les zones visées¹ et les zones contiguës¹ afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Les personnes intéressées¹ peuvent faire une demande d'approbation référendaire valide et l'acheminer, **au plus tard le 24 septembre 2024**, au bureau de la Municipalité, situé au 6310, rue Principale, à Sainte-Croix. Pour être valide, une demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet : **«Abroger le chapitre 16 : Dispositions concernant les éoliennes»** ;
- indiquer clairement la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 24 septembre 2024;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Une copie de ce second projet de règlement est disponible au bureau de la Municipalité de Sainte-Croix, pour consultation, sur les heures régulières de bureau (voir en page 2).

¹L'avis détaillé d'approbation référendaire de ce second projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Municipalité au : saintecroix.ca/municipalite/administration/avis-publics

Tous les règlements, projets et seconds projets de règlements peuvent être consultés sur le site internet de la Municipalité au : saintecroix.ca/municipalite/administration/reglements-municipaux



Circulation aux abords de l'école primaire

AVIS AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LA MENNAIS

À l'été 2022, la Municipalité de Sainte-Croix et le Centre de services scolaires des Navigateurs ont procédé à la réalisation de travaux de réaménagement des zones de stationnement et de débarquement autour de l'école primaire afin de limiter la circulation de véhicules devant l'école aux heures d'arrivée et de départ des écoliers pour assurer leur sécurité. Ce réaménagement facilite également la cohabitation entre les autobus scolaires et les automobilistes et fournit des espaces sécuritaires pour les déplacements des enfants qui arrivent à pied ou en voiture avec leurs parents. Les autobus scolaires arrivent tous en direction sud sur la rue Laflamme. Ainsi, les enfants peuvent monter et descendre en toute sécurité puisqu'ils se déplacent en utilisant le nouveau trottoir.

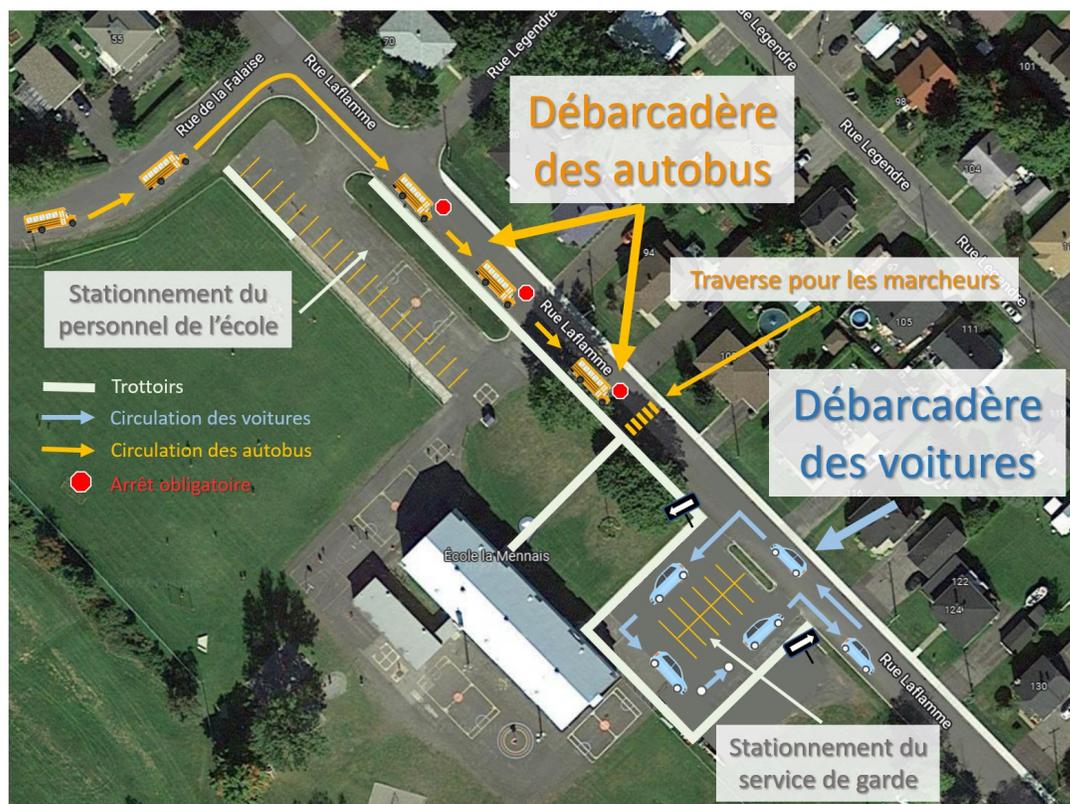
ZONE DE DÉBARQUEMENT POUR LES ÉLÈVES QUI ARRIVENT EN VOITURE

- ◇ Le débarcadère des voitures est **réservé pour les élèves dont les parents viennent les reconduire** à l'école.
- ◇ Il s'agit d'un rond-point à **sens unique**.
- ◇ Son **utilisation est obligatoire** entre **7 h 45 et 8 h, 12 h 40 et 12 h 45** ainsi que **15 h 10 et 15 h 25**.
- ◇ Pendant ces heures, pour la sécurité des élèves, les parents ne sont **pas autorisés à utiliser les cases de stationnement** pour déposer leur enfant.
- ◇ Les parents **déposent leur enfant sur les trottoirs** bien identifiés à cet effet. De plus, votre enfant devrait sortir par la portière de la voiture qui se trouve du côté du trottoir (et non pas du côté où d'autres voitures peuvent circuler).
- ◇ Afin de faciliter la circulation et d'assurer la sécurité des enfants, nous vous demandons de déposer votre enfant **de façon sécuritaire, mais rapide**, et de ne pas descendre de votre véhicule.
- ◇ **En dehors des heures de débarcadère**, les parents pourront utiliser ce stationnement uniquement pour reconduire leur enfant au service de garde.

Zone de débarquement pour les élèves qui arrivent en autobus scolaire

Les écoliers qui sont transportés en autobus montent et descendent du côté de la rue où se situe l'école. La présence des autobus devant l'école vient du même coup créer une barrière de sécurité pour la traverse piétonne des élèves marcheurs en limitant et ralentissant la circulation automobile à cet endroit.

Aucun parent ne devrait donc reconduire son enfant à cet endroit. Il est **interdit d'utiliser cet endroit pour déposer votre enfant** à l'école, nous vous demandons d'utiliser le débarcadère prévu à cet effet.





Soirée de l'Halloween

samedi 26 octobre
19 h à 23 h à l'hôtel de ville

Soirée costumée
Bar, animation, DJ, Photobooth,
pop-corn, prix pour les plus
beaux costumes et surprises!

Parcours hanté
19 h à 22 h - Entrée 4 \$
Gratuit pour les moins de 5 ans

Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte

L'Heure du conte

- Le samedi 21 septembre dès 10 h
- Entrée par les gymnases (derrière l'école secondaire)
- Lecture de contes avec **Tournesol**, notre animatrice des 4-5 ans du camp de jour La Bougeotte
- Activité de bricolage
- Service de prêt de livres de 9 h 30 à 12 h



Bibliothèque Les Merveilles d'Alice | 6380, rue Garneau | bibliotheque@saintecroix.ca

LA FORGE

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT



Samedi 21 septembre de 9 h à 12 h

Portes ouvertes

- Viens découvrir nos services
- Rencontre notre équipe d'intervenants
- Visite le gym et abonne-toi sur place



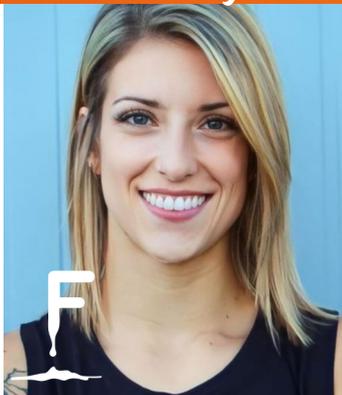
Activité spéciale " Viens challenger nos coachs "

Viens tester ta force, ton endurance et mets à l'épreuve ton équilibre !

- L'activité aura lieu à l'extérieur dans le stationnement de La Forge (en cas de pluie l'activité aura lieu à l'intérieur)
- **Ouvert à tous**, aucune inscription nécessaire
- Prix de présence à gagner



Viens forger ta santé! 6209, rue Principale, Sainte-Croix | 418 926-2133



Massothérapie : service offert à tous !

Le service de massothérapie est maintenant offert sans abonnement nécessaire au gym. Prenez rendez-vous avec notre nouvelle massothérapeute : Taïna Bélanger. Spécialisée dans le massage suédois, elle possède aussi diverses formations telles que l'utilisation des ventouses, Guasha-IASTM et le tapping pour la clientèle sportive.

Pour prendre rdv
Massothérapie TB
418 752-8678



Du 23 septembre au 4 octobre, profitez
de **20 % de rabais** sur un massage !

On veut connaître vos besoins !



De quoi votre municipalité a-t-elle besoin ?



Quels services ou projets aimeriez-vous pour votre municipalité ?

Séance d'information et de consultation dans votre municipalité

La Démarche Territoriale Intégrée, une démarche par et pour les citoyen.nes

Venez vous exprimer



Consultation citoyenne à Ste-Croix

3 octobre de 18h30 à 20h30

Pavillon des services

6373 rue Garneau, Sainte-Croix

Collation et café sur place

Pour plus d'informations :

☎ 418-415-0646 poste 205

🌐 www.cdclotbiniere.org/DTI

MIEUX VIVRE AVEC L'ANXIÉTÉ

ATELIER D'AUTOGESTION

➤ **Objectif de l'atelier :**
Améliorer les capacités d'autogestion de l'anxiété

Programme intensif de 10 semaines
Thème différent à chaque semaine
Information théorique
Exercices pratiques
Formule de groupe

"Je connais mieux mon anxiété et je ne fais plus de crises de panique. J'ai appris à davantage me connaître et je me sens moins seul."
René, un participant

Début mardi le 24 septembre
18h30 à L'Oasis de Lotbinière

Information ou inscription
contactez Mélanie au
418-728-2085 poste 6

atelier
vivre avec
l'anxiété



rolief

le chemin de la santé mentale



L'Oasis
DE LOTBINIÈRE
GROUPE COMMUNAUTAIRE ALTERNATIF
EN SANTÉ MENTALE

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Québec



ALPHA-PROGRAMMATION AUTOMNE 2024

LECTURE, ÉCRITURE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
AM		9h30 à 12h Android pour les débutant-e-s (ABC)			9h30 à 12h Atelier Lire et écrire (ABC)	10h à 12h Café-Internet (ABC)
PM			13h30 à 16h Android pour les débutant-e-s (à l'extérieur)	13h30 à 16h Android pour les débrouillard-e-s (ABC)		
SOIR	18h à 20h30 Ordinateur pour les débutant-e-s			13h30 à 16h Atelier Journal créatif (ABC)		

FRANCISATION

- Niveaux débutant, intermédiaire et avancé
- Cours de jour et de soirs
- Entre 6h et 12h par semaine
- Début des cours d'automne la semaine du 30 septembre

AUTRES SERVICES

- Formation en entreprises
- Bibliomobile
- Ateliers thématiques sur les sujets suivants :
 - Réseaux sociaux
 - Sécurité en ligne
 - Mon récit de vie

Pour nous joindre

ABC Lotbinière

418-728-2226

info@abclotbiniere.com

268A rue Principale, Issoudun



100%
GRATUIT



LEVÉE DE FONDS PAR LE GROUPE D'ENTRAIDE DE FIBROMYALGIE DE LOTBINIÈRE

Une soirée en humour qui permet de mélanger plaisir et soutien aux gens souffrant de la fibromyalgie et de la douleur chronique par le biais de différentes activités ça vous intéresse?



FRANKY



CHRIS LECLERC
ANIMATEUR

40,00\$ LE 5 OCTOBRE À 19H

PASCAL MARTINEAU

JEFFREY BOULANGER

ALEXIS BLANCHETTE



Annie Deblois 418-744-3677



Gisèle Biron 418-809-6607



g.e.f.lotbiniere@hotmail.com

Bar sur place!

Endroit : salle des lions
16 rue des Érables
Saint-Flavien G0S 2M0



Pour plus d'informations
info@afrc.ca



PRENDRE SOIN DE MOI
TOUT EN PRENANT SOIN DE L'AUTRE.



GRATUIT ET OUVERT À TOUS
Conférence, kiosques et ressources
d'aide, répit sur place pour les
personnes aidées, espace
ressourcement et café, et bien plus!

POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE

Le 3 novembre 2024, de 13h à 16h30
Salle communautaire de Saint-Apollinaire
83, rue Boucher



NOUVELLE CONFÉRENCE
Accepter le changement : le bonheur
même quand la vie nous surprend!
Josee Boudreault et Louis-Philippe Rivard
Cette conférence traite de résilience et vous
aidera à accepter les changements avec plus
de confiance!
« En fait... c'est tout ce que j'ai découvert
depuis les 7 dernières années sur le bonheur.
Et j'ai le goût de le partager avec vous! »
Regard sur la proche aidance livré avec
légèreté et humour!

INFORMATION : 418 728-2663 | info@aidants-lotbiniere.org

Comité organisateur: Coopérative de solidarité de services à domicile de Lotbinière, Corporation de développement communautaire de Lotbinière, Centre intégré de santé et de services sociaux Chaudière-Appalaches, Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière, Société Alzheimer Chaudière-Appalaches.

banlieueford.com

Prix employés *Ford*
MUSTANG MACH-E 2024

LES PROS DE ST-APO
banlieue
Ford

OBTENEZ JUSQU'À
16 525\$
EN AJUSTEMENTS DE PRIX TOTAL
INCLUANT 12 000\$ D'INCITATIFS GOUVERNEMENTAUX

MAGASINER MAINTENANT >



418 881-2323 | 344 rue Laurier, Saint-Apollinaire

Les Joyeux Pionniers de Ste-Croix

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS



SEPTEMBRE:



Mardi 17 : Dévoilement de la programmation 2024-2025 et début des activités régulières à 13 h 30

Mardi 24 : Bingo et activités régulières à 13 h 30

Les activités régulières des Joyeux Pionniers ont maintenant lieu au Pavillon de Services
115, rue Gauthier

Bienvenue à tous nos membres!

Informations générales : Odile Hébert 418 701-0544

Quilles finlandaises : Diane Marion 418 926-3479

Sortie au casino : Carmen Demers 418 926-3723



OCTOBRE:



Mercredi 2 : Sortie au casino

Vendredi 4 : Soirée de danse à 19 h 30 à la Salle des Lions

Mardi 8 : Activités régulières à 13 h 30

Mardi 15 : Activités régulières à 13 h 30

Les 18 et 19 : Sortie au Salon des aînés à Québec

Mardi 22 : Activités régulières à 13 h 30

Mardi 29 : Fête de l'Halloween - Bingo et activités régulières à 13 h 30



QUILLES FINLANDAISES

Les mercredis de 13 h 30 à 16 h
au Pavillon de Services
115, rue Gauthier



LA MARCHE D'ENTRAÎNEMENT AVEC BÂTONS

Activité d'initiation **gratuite** pour les personnes de 50 ans et plus de la MRC de Lotbinière !

Départ : **Aréna de Sainte-Croix**

Jeudi les **19 -26 septembre**

Jeudi les **3-10 octobre**

Heure : **10 h - 11 h 15**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



418 728-4825 poste 0



viactive@cpalotbiniere.com



Le Carrefour des personnes âgées sera présent pour encadrer, superviser et offrir des outils d'animation.



Joueurs recherchés

LIGUES DE PETITES QUILLES

Envie de jouer et rencontrer d'autres joueurs de petites quilles? Certaines ligues sont toujours à la recherche de nouveaux membres!

Peu importe votre niveau, il y a une ligue pour vous!

Lundi 19 h

Mercredi 19 h 30

Jeudi 20 h

Nouvelle ligue du jeudi PM (heure de début à venir)

Informez-vous : 418 926-3494 poste 111

HORAIRE EN VIGUEUR

 Les **dimanches de 12 h 30 à 16 h 30** sans réservations*

 Les mardis soir et fins de semaine sur réservation de 8 personnes ou plus (écoles ou groupes, possibilité en journée sur semaine)

 Tournoi «Match Play», un vendredi par mois à 19 h 30
Bienvenue au nouveaux joueurs et aux remplaçants

* Les réservations sont toutefois suggérées pour vous assurer de la disponibilité des allées. On vous suggère aussi de téléphoner avant de vous déplacer : 418 926-3494 poste 111.

Pour en savoir plus sur la salle de quilles municipale, tout est là!

saintecroix.ca



181 rue Laflamme, Sainte-Croix
Tél : 418 926-3494, poste 111 / salledesquilles@saintecroix.ca

POUR VOS ÉVÉNEMENTS

- Salle privée
- Service de bar (18 ans et plus)
- Service de traiteurs



Fête d'enfants à seulement 120 \$

- 8 enfants et 2 adultes
- 2 parties de petites quilles
- Salle privée
- Accessoires pour servir et manger votre gâteau (gâteau non-inclus)
- Croustilles, friandises et 1 breuvage par enfant



Pour connaître les disponibilités ou réserver :

Mélissa Castonguay

418 926-3494 poste 111

salledesquilles@saintecroix.ca

Tournoi de « RUFF »

Organisé par le comité
Familles Sainte-Croix — Mada en collaboration avec
FADOQ Les Joyeux Pionniers de Ste-Croix

Jeudi 26 septembre à 19h00

NOUVEL EMPLACEMENT

Pavillon de Services | Inscription : 5\$

Pour informations : Carmen Demers
418 926-3723 | carmen.demers@saintecroix.ca



Transport à Laurier Québec

Quand : **lundi 7 octobre**

Départ de Sainte-Croix : 9 h 00 (6310, rue Principale)

Départ de Québec : 15 h 00

Coût : 15 \$ par personne

Pour informations :

Rollande Côté 418 926-3814

Cette activité est offerte en collaboration avec le
Service de transport adapté et collectif de Lotbinière.





Aider les gens, c'est dans ta nature?

ON A UNE PLACE POUR TOI!

Tu aimes l'adrénaline, tu n'as pas froid aux yeux, tu veux relever des défis? Deviens pompier volontaire. Joins-toi à notre belle famille où l'on peut se fier les uns sur les autres et où **sauver des vies et aider son prochain sont nos priorités.**

Tu recevras toute la formation nécessaire et tu participeras à au moins deux pratiques par mois. Tu apprendras à **intervenir dans diverses situations d'urgence**, à travailler avec des appareils respiratoires et à entrer dans un bâtiment en feu pour sauver des vies!

Tu apprendras aussi à utiliser des équipements de **sauvetage hors route et des instruments de désincarcération**, à conduire des véhicules d'urgence et une foule d'autres choses pour être celui ou celle sur qui l'on comptera dans les situations d'urgence.

Toutes les formations, pratiques et interventions sur le terrain sont rémunérées. Intéressé? Appelle-nous au **418 926-3494** ou envoie un courriel à pompierstecroix@videotron.ca.

ON A UNE PLACE POUR TOI!

ÊTRE POMPIER VOLONTAIRE

c'est plus
qu'éteindre
des feux!

Aider les gens fait partie
de tes valeurs?

On a une place pour toi!



Appelle-nous 418 926-3494

CAMP DE JOUR LA BOUGEOTTE



Maman... c'est fini

UN ÉTÉ BIEN REMPLI

L'été 2024 au Camp de jour La Bougeotte est déjà terminé! Les 8 semaines de cette belle saison ont été remplies d'une panoplie de belles activités et de belles surprises. Merci à tous les parents pour leur confiance et leur implication. L'équipe du camp de jour a eu beaucoup de plaisir avec chacun de vos petits trésors.



Merci également à notre équipe d'animation dynamique (de gauche à droite sur la photo) : Everest, Patate, Clémentine, Nutella, Gouda, Tournesol, Barbie, Malibou, Grenouille et Lune.
(absentes sur la photo : T-Rex et Galaxy)

#FORTEDESACOMMUNAUTÉ

Saison 2024-2025

OUVERTURE LE 19 SEPTEMBRE

La reprise des activités du Centre Culturel et Sportif aura lieu dès le 19 septembre. Les **activités libres** reprendront quant à elles dès la **semaine du 23 septembre** et la saison se terminera à la mi-avril 2025.

Patinage libre et hockey libre gratuits chaque semaine :

- Patinage libre pour tous : dimanche 17 h à 18 h 30
- Patinage libre des retraités : mercredi 9 h à 10 h 30
- Hockey libre pour tous : jeudi 16 h 30 à 17 h 30

RETOUR D'UNE PLAGE
FIXE DE HOCKEY LIBRE!

1. Prendre note que l'horaire peut varier sans préavis.
2. Des plages horaires d'activités libres seront ajoutées lors des journées pédagogiques. Horaire à déterminer.
3. Il est obligatoire d'avoir un casque réglementaire, des gants, un bâton et une rondelle pour participer au hockey libre.



Programmation quotidienne de l'aréna : 418 926-2105

LE CASSE-CROÛTE REPRENDRA SON
HORAIRE RÉGULIER DÈS LA SEMAINE
DU 23 SEPTEMBRE!

Mardi : 17 h 30 – 22 h 00

Mercredi : 17 h 15 – 20 h 15

Jeu-di midi : 11 h 15 – 13 h 30

Jeu-di soir : 17 h 00 – 19 h 30

Vendredi : 18 h 30 – 22 h 00

Samedi : 8 h 00 – 16 h 00

Dimanche : 8 h 00 – 17 h 00



Paiement par carte de crédit et débit maintenant offert!

Commande pour emporter en tout temps
sur les heures d'ouverture:

418 926-2156

Pour information ou locations de glaces :

Éric Vachon, directeur

Service des loisirs

418 926-2133/loisirs@saintecroix.ca

Plus jamais seul...



Cocainomanes
anonymes

Tous les mercredis
à partir du 4 septembre
de 19h30 à 21h30

au sous-sol de l'église de Ste-Croix
6310, rue Principale
(l'entrée est sur la rue de la Fabrique, la porte rouge)

VOTRE VOIX COMPTE PLUS QUE JAMAIS!

Faites la différence pour sauver notre clinique médicale.



Les élus des municipalités de Saint-Antoine-de-Tilly, Sainte-Croix, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Leclercville et Lotbinière travaillent en collaboration avec les médecins de la Clinique médicale de Sainte-Croix et la pharmacienne-proprétaire pour mettre sur pied une coopérative de santé.

L'objectif est d'assurer la survie de la clinique médicale pour préserver l'accès à des soins de santé de proximité. En effet, la mise en place d'une coopérative de santé permettrait notamment de faciliter le recrutement de nouveaux médecins, d'offrir de nouveaux services complémentaires et d'alléger le fardeau administratif des médecins.

QU'EST-CE QU'UNE COOPÉRATIVE DE SANTÉ?

On retrouve près de 40 coopératives de santé au Québec et plus de 100 000 citoyens du Québec sont membres de celles-ci. Elles sont nées d'initiatives, de citoyennes et de citoyens et aussi d'élus.es qui souhaitent maintenir des services de santé dans leur communauté.

Pour être membre d'une coopérative, il est nécessaire d'obtenir des parts de qualification (en moyenne 40 \$ et remboursable sur demande). Un membre d'une coopérative de santé est une personne qui fait une demande d'admission et paye ses parts de qualification.

Les frais de fonctionnement des coopératives de santé sont assurés notamment par des contributions annuelles des membres. Les montants des contributions annuelles des membres se situent entre 40 \$ et 140 \$ selon la coopérative de santé. La moyenne est de 75 \$ par année.

Les coopératives de santé offrent aussi des services complémentaires en santé ainsi que des avantages importants à leurs membres.



VOTRE AVIS COMPTE !
Participez à notre sondage

